

EXP. PROPA CGT 263, RUE DE PARIS 93516 MONTREUIL CEDEX

N° 22
JUN 84



*Lettre
aux responsables
à la propa*

S O M M A I R E

- 35 H - ARGUMENTAIRE
- MODELE D'AFFICHETTE
SUR LES 35 H
- MODELE TRACT DE MASSE
ANTOINETTE
- CATALOGUE PROPA
- ECOUTER VOIR CGT.

BONJOUR !

1. C'est bien connu "le temps c'est de l'argent". C'est en ces termes "simples et populaires" que s'exprime l'unité de vue du C.N.P.F. et de la droite.

LES 35 HEURES SANS REDUCTION DE SALAIRE ... PAS QUESTION, CALAMITE,
DESASTRE ECONOMIQUE ET QUE SAIS-JE ENCORE ...

Le plus dur, c'est que chez certains syndicalistes il y a de l'écho !!

Les travailleurs eux optent pour le langage de la raison économique et sociale :

"PAS DE DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT POUR UNE DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL".

Alors la C.G.T. à l'entreprise dans tout cela :

- que va-t'elle dire ??

- que va-t'elle produire pour appuyer le point de vue des travailleurs et leur montrer le chemin de la lutte ??

POUR AIDER NOS SYNDICATS, NOUS VOUS COMMUNIQUONS :

- . UN ARGUMENTAIRE DES PRISES DE POSITION DE CHACUN,
- . UN MODELE D'AFFICHETTE A REPIQUER POUR LES PANNEAUX SYNDICAUX,

... ET VOGUE LA GALERE AU GRE DES INSPIRATIONS DE CHACUN ...

AVEC UN IMPERATIF → NE PAS RESTER BOUCHE CLOSE SUR LA QUESTION !!!

2. IDEM POUR ANTOINETTE.

DUR, DUR LA DIFFUSION ...

DUR, DUR LES ABONNEMENTS ...

PAS EVIDENT D'ALLER PARLER DU JOURNAL C.G.T. D'UNE MANIERE SIMPLE,
PRENANT APPUI SUR LA VIE DES SALARIES DE NOS ENTREPRISES.

ON A ESSAYE. ON VOUS COMMUNIQUE UN MODELE DE TRACT DE MASSE A REPRENDRE
TEL QUEL, OU A ADAPTER ... AU CHOIX ... MAIS A NE PAS OUBLIER !!!

3. La lettre de propa vous convient-elle ?

Vous aide-t'elle à impulser l'activité propa sur quelques idées fortes ?

RACONTEZ NOUS COMMENT VOUS L'UTILISEZ ET ECRIVEZ NOUS VOS SUGGESTIONS !

BON COURAGE ET

A BIENTOT !!!

3 5 H E U R E S

La revendication de la réduction du temps de travail revient très fort au premier plan.

C'est une très bonne chose, d'autant que la revendication de l'amélioration des salaires reste une toute première préoccupation.

Tout le monde : C.N.P.F., Médias et Organisations Syndicales réformistes devront tenir compte.

LE C.N.P.F. - "35 HEURES ET TA SOEUR !"

Il n'avait pas envisagé le développement de la lutte revendicative, en France et même en Europe, qui a mis en avant cette exigence devant la nécessité de faire face au développement du chômage.

L'intervention gouvernementale sur la question est un mauvais coup pour le C.N.P.F.

Il avait pris l'initiative d'une négociation pour remettre en cause des acquis sociaux et obtenir une liberté de licenciement plus grande encore, il devra sûrement négocier sur la réduction du temps de travail !

En fait le C.N.P.F. ne serait pas opposé à la semaine de 35 heures ... payée 35. Mais selon, GATTAZ, les gens n'en veulent pas ! C'est bien le problème des négociations qui s'annoncent.

LES MEDIAS - "35 HEURES, QUEL MALHEUR !"

D'habitude favorables aux idées de partage du travail et aux revendications dites qualitatives, ils viennent aujourd'hui au secours du C.N.P.F.

Ils disent d'abord que la préoccupation majeure des salariés n'est pas la réduction du temps de travail mais l'augmentation des revenus. Alors on se trompe de problème.

Ils pilonnent ensuite sur les difficultés économiques que cette revendication provoquerait si elle était satisfaite : "ce n'est pas la potion magique", "un lourd handicap vis à vis de nos concurrents".

Le rapport de force actuel n'étant pas en faveur des nouvelles solidarités, il faut se battre contre tout ce qui peut bouger.

LA C.F.D.T. - "LES 35 HEURES, A LA RIGUEUR !"

Après avoir nettement affirmé la nécessité d'accepter une réduction du salaire correspondant à la réduction du temps de travail, après avoir mis en pratique nationalement et dans les branches son orientation, la C.F.D.T. est obligée aujourd'hui de moduler. Sur le fond, c'est toujours la même chose.

EDMOND MAIRE reconnaît que la position de la C.F.D.T. a été présentée d'une manière "moins intelligente" que celle des syndicats Allemands. Il préconise donc un blocage de l'évolution des salaires correspondant à la diminution du temps de travail, puisqu'il y a un refus de voir réduite la feuille de paie.

Autrement dit, c'est par une baisse du Pouvoir d'Achat, donc du revenu sur l'année, que les salariés devraient financer la réduction du temps de travail.

Cela revient strictement au même. Les réformistes ont plus d'une corde à leur arc.

LA C.G.T. - "35 HEURES, MOINS DE CHOMEURS !"

Pour ce qui nous concerne, il n'est pas nécessaire d'adapter. Nous avons toujours tenu compte que ces deux revendications sont prioritaires et économiquement liées pour donner de bons résultats.

Stopper le chômage, relancer l'emploi passe par une augmentation globale du Pouvoir d'Achat, en même temps que l'on réduit le temps de travail et par d'autres choses encore.

En Février, nous avons produit une émission télévisée sur le thème : "le meilleur moyen de lutter contre le chômage, c'est de créer des emplois". Cette émission toujours disponible en cassette vidéo est d'actualité. Elle montre que créer des emplois suppose la croissance, la satisfaction des besoins etc ... alors que la réduction du Pouvoir d'Achat, c'est la récession, même avec une réduction du temps de travail.

En fait ce que le C.N.P.F. a en tête c'est d'abord de réduire les coûts salariaux. La réduction du temps de travail peut en tout ou partie être compensée par une augmentation de productivité, mais pas par une embauche correspondante.

C'est tout bénéfique pour les patrons. A total, cela ferait moins de Pouvoir d'Achat distribué et entraînerait une nouvelle aggravation du chômage.

C'est clair; avec leur bon sens, les travailleurs ne veulent pas de cela. Un sondage, organisé début Mai, fait apparaître que les Français sont partagés sur le risque que représenterait la semaine de 35 heures pour les entreprises.

Sur cette question le C.N.P.F. ne sera pas parvenu à convaincre tout le monde. Par contre, ils sont affirmatifs (51%), la semaine à 35 heures c'est bon pour l'emploi.

Une fois n'est pas coutume, ce sondage va nous servir. Il montre que l'on peut être seule en tant qu'Organisation Syndicale à défendre une position et réussir à la faire largement partager.

Réduction
du temps de travail
à

CGT

35 h

POUR MIEUX VIVRE!

Sans toucher
au pouvoir d'achat!

POUR CRÉER DES EMPLOIS

CGT

Être femme salariée en 1984 relève parfois de l'exploit

EMPLOI

Le premier exploit étant d'avoir réussi à trouver du travail, et cela n'a pas été facile avec ces plus de deux millions de chômeurs.

C.N.P.F. : « Trop jeune – pas d'expérience – trop vieille – chargée de famille et travailler, pour une femme, est-ce indispensable ? »

FORMATION PROFESSIONNELLE

C.N.P.F. : « Dans leur majorité les femmes se contentent de ce qu'elles ont, elles ne veulent pas faire d'effort pour partir en stage ! »

Elle est bonne celle-là ! Le plus souvent on ne nous propose rien. Se former sur le temps de travail pour comprendre ce que l'on fait, sans être obligée d'aller à l'autre bout de la France.

Est-ce possible ?

SALAIRE

4 000 F, c'est pas lourd sur le compte en banque. Ne travaillerait-on que pour mettre du beurre dans les épinards ? Il y a même des choses bizarres, comme des salaires différents pour des postes de travail équivalents.

Gagner plus est-ce possible ?

L'argent est-ce qu'il y en a ?

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce n'est pas une sinécure. Dans l'atelier c'est un boucan terrible. Les machines, elles, auraient besoin d'être vérifiées, remplacées.

Au bureau, sous prétexte que c'est moquetté, ambiance feutrée et vitrine de fleuriste, on imagine mal que l'éclairage est souvent mal adapté, que toute une journée sur un écran c'est abrutissant.

TEMPS DE TRAVAIL

Avoir le temps de profiter des enfants, pratiquer un sport... vivre tout simplement. 35 heures sans réduction de salaire, ce serait le pied.

Mais est-ce possible ?



Femmes salariées, ces questions parfois vous vous les posez. Souvent le doute vous envahit. Est-ce possible ? Dans les journaux que vous lisez on vous présente des femmes qui ne sont pas vous.

Des femmes qui sont des actrices, des chanteuses, des princesses, des femmes d'affaires, des femmes phares en quelque sorte. De celles dont on peut rêver mais qui ne sont pas les femmes que vous côtoyez, avec lesquelles vous parlez.

Ce ne sont pas celles que vous connaissez.

Ce ne sont pas celles qui font la grande majorité des femmes de notre pays.

« Leurs problèmes » sont à quelques mille lieux des vôtres. Ce ne sont pas des femmes salariées.

La CGT a un journal. Il s'adresse aux femmes salariées et au-delà. Il leur raconte la vie, la lutte, les acquis des femmes dans les entreprises de notre pays. Il leur parle de la société, du couple, de la famille, de l'éducation et de la garde des enfants, le sport, la musique, les loisirs, les vacances... sans oublier les gourmandes, les inquiètes.

« ANTOINETTE » il s'appelle ! Vous le connaissez ?

Parlez-en avec les élus et mandatés de la CGT

Abonnement ANTOINETTE

1 an : 125 F

NOM ET PRÉNOM :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

IMPORTANT : Fédération professionnelle :

A partir du mois de :

Le mois en cours ne pouvant pas être pris en compte.

Entreprise :

Bulletin à retourner rempli et accompagné du montant de l'abonnement à

ANTOINETTE, 50, rue Édouard-Pailleron, 75019 Paris

Chèque bancaire, C.C.P., ordre Antoinette, 8 796-58-F Paris - et toute autre forme de règlement.

CATALOGUE PROPA

PROPA 33

50,00 F l'unité

Le Secteur Confédéral Propagande, en collaboration avec le Centre Confédéral d'Education Ouvrière de la CGT, a élaboré ces fiches éducatives.

Elles doivent permettre aux Unions Locales et aux syndicats d'entreprises (quelle que soit leur nature) d'organiser des sessions brèves d'initiation aux techniques de la propagande et de répondre aux besoins quotidiens.

Vous trouverez dans ce dossier les éléments suivants :

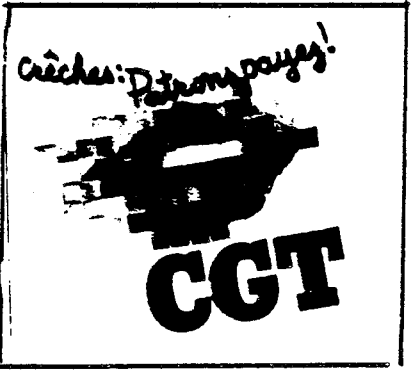
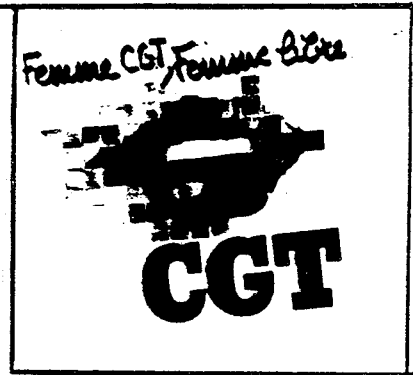
- LE PANNEAU SYNDICAL
- LE JOURNAL SYNDICAL
- LE TRACT
- LA PRISE DE PAROLE
- LA FAÇON DE CONDUIRE UNE RÉUNION
- LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
- L'ARTICLE D'INFORMATION
- LES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES
- LE COMPTE-RENDU DE DÉLÉGATION

**SPÉCIAL
INITIATION
PROPAGANDE**

FRAIS D'EXPÉDITION
EN SUS

12 x 28 cm
17,00 F les 250





8 x 8 cm (autocollant)
90,00 F les 300



35 x 50 cm
90,00 F les 250





POUR VIVRE MEILLEUR

120 x 160 cm
5,00 F l'unité
400,00 F les 100

SALUT!

le cahier du délégué
5,00 F l'unité



Oui, c'est moi ton cahier...

Je me propose d'être un outil pour t'aider à remplir ton mandat de délégué. Je pense te permettre, en premier lieu, de noter les revendications des salariés de ton atelier, de ton bureau, de ton chantier.

Tu y noteras aussi leurs propositions d'action, leur avis concernant l'organisation de leur travail, les gaspillages et les gâchis dont ils sont témoins et tout ce qui concerne le marche de l'entreprise. Tu recueilleras aussi leurs critiques et leurs propositions concernant la vie de la C.G.T. dans l'entreprise.



Ces notes te seront précieuses pour préparer le cahier de revendications, la réunion mensuelle avec la direction, le C.E. et pour les réunions du syndicat. Elles pourront te servir aussi pour la confection d'un tract, du journal d'entreprise, pour l'heure d'information syndicale.

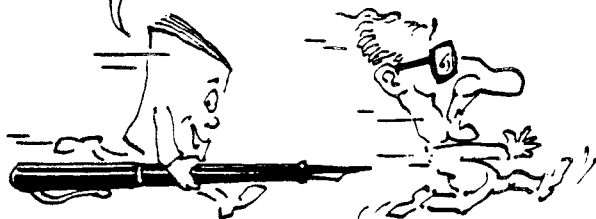
S'adresser aux travailleurs ou aux syndicats afin qu'ils puissent donner leur avis pour connaître leurs propositions est un des premiers rôles du délégué et du militant syndical. Ne l'oublions pas à un moment où le C.N.P.F. est, plus que jamais,



décidé à tout tenter pour mieux intégrer les travailleurs dans le système de production. Chaque patron rêve d'une intégration des salariés à la « japonaise ». C'est bien là un des buts avoués de la campagne de C.N.P.F. dont les Etats généraux de l'entreprise, tenus à Villepinte en décembre 1982, ont marqué le point de départ. « L'entreprise fait vivre, laissez-la vivre », et c'est bien là aussi le but qu'il poursuit à travers la mise en place des « cercles de qualité » et la tentative de récupérer à son profit les nouveaux droits d'expression des travailleurs.

C'est bien d'abord à ce niveau-là que nous avons à être les porte-parole des travailleurs. Si nous ne savons pas ce qu'ils pensent et ce qu'ils désirent, comment pouvons-nous défendre leurs intérêts ?

JE T'AIDERAI À REMPLIR CETTE TÂCHE!



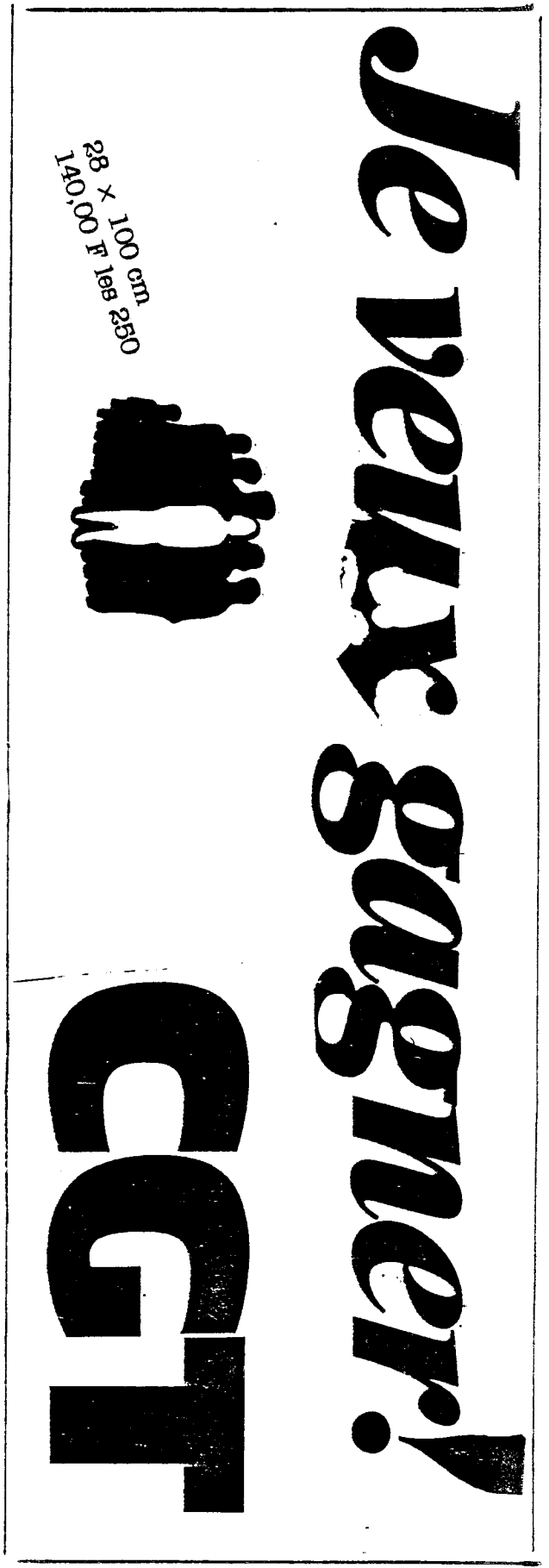
N'oublie pas, quand tu m'auras utilisé, de me faire part de tes critiques et de tes propositions pour m'améliorer.



30 x 45 cm (panneaux syndicaux)
70,00 F les 100



8 x 16 cm (autocollant)
50,00 F les 250



28 x 100 cm
140,00 F les 250

SECTEUR PROPAGANDE

ÉCOUTER, VOIR CGT

Souscrivez pour la production audio-visuelle
de la CGT

*Plus il y aura de souscripteurs
Plus il y aura de production*

Par exemple, de juin 1984 à mai 1985, les souscripteurs recevront au
minimum 6 cassettes

1. FILM 15 MINUTES (SEPTEMBRE 1984)

Scénario de Michèle O'GLOR

Réalisation de Raoul SANGLA

Thème : L'ACTIVITÉ AU QUOTIDIEN DE LA CGT.

2. CLIP VIDEO 3 MINUTES ET DEMIE (JUN 1984)

Paroles de PYM

Musique de Jean-Paul VERDIER Images de PYM

Réalisation :

Jean-Frédéric SAMIE - Marie-Françoise PARCOLLET

Thème : POUR VIVRE, IL FAUT SE BATTRE.



SOUSCRIPTION

« ÉCOUTER, VOIR CGT »

1 500,00 F par an en VHS, BETA ou V 2000

2 000,00 F par an en 3/4 U MATIC

Je verse pour recevoir toute la production confédérale pendant un an.

1 500,00 F

VHS

Nom Prénom

BETA

Organisation

V 2000

Adresse

2 000,00 F

U MATIC

Téléphone

3. CENT ANS DE DROIT SYNDICAL

Production :

Secteur Propa

Institut d'histoire

Secteur Droits et libertés

Réalisation :

Jean-Frédéric SAMIÉ - Marie-Françoise PARCOLLET

4. EMISSION EXPRESSION DIRECTE

« LE MEILLEUR MOYEN DE LUTTER CONTRE LE CHOMAGE, C'EST DE CRÉER DES EMPLOIS »

Avec :

Jean-François JOUSSELIN

La Vie Ouvrière

Mireille LE MEUR

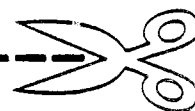
Antoinette

« Rien sans nous ». Le droit syndical à cent ans. Ce qu'est la CGT aujourd'hui : l'Union locale, la Section syndicale

5. EMISSION EXPRESSION DIRECTE DE SEPTEMBRE ET NOVEMBRE

6. LE PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE DES COTISATIONS

LE SECTEUR PROPA SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER CETTE LISTE



LA VIDÉO :

C'EST FACILE

C'EST PRATIQUE

ÇA AIDE AU DÉBAT

SOUSCRIPTION

« ÉCOUTER, VOIR CGT »